



PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

Développement durable de la montagne Journée de sensibilisation des élus du 23/11/2007 Discours de M. le Préfet

Les Hautes-Pyrénées sont célèbres partout en France pour leurs montagnes. Notre département bénéficie en effet d'un environnement **exceptionnel** : paysages grandioses, importante biodiversité, patrimoine remarquable, architecture riche, urbanisme encore maîtrisé...

C'est donc **très justement** que notre territoire a fait l'objet de multiples protections qui permettent d'assurer la pérennité de ce patrimoine, **mais aussi de faire connaître en France, et au-delà.**

Je pense tout d'abord au site de **Gavarnie**, inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco. Au **parc national des Pyrénées**, qui couvre près de 30000 ha dans notre seul département.

Aux 17 sites classés et 37 inscrits ; aux 214 ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type I et 31 de type II ; aux 22 sites Natura 2000 ; à la réserve naturelle nationale, le Néouvielle, ou encore aux 3 réserves naturelles régionales.

Il n'est donc pas surprenant que notre montagne véhicule une image très **positive**. On y vient pour se soigner, thermalisme ; pour se ressourcer ; pour pratiquer un tourisme familial en plein essor : ski, randonnée, visites, loisirs...

Pour autant, notre territoire de la montagne, **comme tous les territoires de montagne français**, est exposé à des enjeux environnementaux et sociaux qui sont de véritables défis pour l'avenir.

On peut en particulier citer le dérèglement climatique et la baisse de la biodiversité.

Notre montagne est un territoire **spécifique** qui connaît par ailleurs **d'importants bouleversements socio-économiques** :

- Baisse du nombre d'agriculteurs (alors que c'est l'agriculture, et en particulier le pastoralisme, qui a façonné l'environnement et le paysage de la montagne) ;
- Vieillesse de la population ;
- Évolution des pratiques touristiques (courts séjours) et sportives (sports extrêmes) ;
- Augmentation des résidences secondaires, étalement urbain des fonds de vallée ;
- Crise du foncier et ses conséquences en terme de logement ;
- Amélioration de l'accessibilité aux espaces d'altitude et augmentation des trafics ;

Dans ce contexte, la montagne apparaît donc **beaucoup plus fragile** qu'il n'y paraît vis à vis des évolutions en cours, de la qualité de son environnement et de son économie basée sur le tourisme, les services, l'agriculture, l'artisanat...

Le développement durable est une réponse à cette fragilité.

Le Grenelle de l'Environnement, sous la direction de notre Ministre d'Etat, a montré l'**urgence du changement de nos modes de vie et de consommation**, afin de préserver nos ressources, vitales à la survie de la planète.

Avec cette mobilisation nationale **sans précédent**, l'Etat a montré sa volonté de s'engager sur cette voie du changement en lançant de grands programmes :

- Lutter contre les changements climatiques : moderniser le bâtiment et la ville, gouvernance territoriale, maîtrise de la mobilité et des transports ;
- Préserver la biodiversité, les ressources naturelles, les pratiques agricoles : agriculture écologique et productive, valorisation durable de la ressource forestière, arrêt de la perte de biodiversité ;
- Améliorer la Santé et l'environnement : économie circulaire, meilleur traitement des déchets ;
- Instaurer une démocratie écologique : gouvernance, communautaire et internationale.

En respect de ses engagements, la France a mis en place une **stratégie nationale du développement durable** dont les actes marquants sont les suivants :

- La Charte de l'Environnement, 2005 ;
- Le plan climat 2005 ;
- Le plan Santé-Environnement
- Ou encore la Stratégie nationale de Biodiversité

Dans le cadre de cette stratégie nationale, **la montagne apparaît être un territoire où l'excellence environnementale devrait être la règle**. Cette excellence est **déjà** patente grâce aux actions de protection mises en place, mais aussi grâce aux actions entreprises par les collectivités (dans les domaines de l'eau, des déchets, de l'énergie par exemple).

La qualité de l'environnement est en effet le **meilleur atout** pour son développement économique **très marqué par le tourisme**.

La montagne possède à cet égard une **longueur d'avance** en matière de développement durable :

- l'énergie renouvelable y est produite depuis longtemps en quantité (hydroélectricité) ;
- l'agriculture a toujours été faite en interaction profonde avec l'environnement et permis de façonner les paysages et d'enrichir la biodiversité ;
- la gouvernance s'y exprime depuis fort longtemps comme en témoignent les associations pastorales ou les commissions foncières ;

Cette longueur d'avance n'enlève **rien** à notre **devoir** de préserver durablement les territoires de montagne, exposés au changement climatique et à la crise foncière.

Et c'est pour **dialoguer** sur le développement durable de notre montagne que nous nous réunissons aujourd'hui. Il est **important** pour l'Etat de pouvoir échanger des points de vue sur les enjeux environnementaux de ce territoire et d'examiner quelles adaptations conduire en matière d'aménagement et de développement local, **avec les élus, communes, groupement des communes et conseil général.**

Une journée donc de sensibilisation, d'information, d'échanges.

Une journée où l'Etat exposera son point de vue **sur ce qu'il attend des actions territoriales de développement durable** (agenda 21) et où seront montrés des exemples d'expériences intéressantes sur ce sujet, soutenues par l'Etat.

Une journée qui laissera une large place au **débat local** : Quelles actions mener ? Quelles difficultés rencontrées ? Quelles craintes pour la réussite des projets ? Quels facteurs de réussite pour les projets de développement durable ?

Je tiens, avant de laisser la place aux exposés et échanges, à **féliciter** les organisateurs, collectivités et services de l'Etat, pour leur engagement au service du développement durable.

Je vous remercie.

Christine Guegan, ministre et présidente de l'Etat au Montagne de France
Développement durable, Aménagement durable
Christine Guegan, ministre et présidente de l'Etat au Montagne de France
Michel Pélissier, Président de la région de Paysans
Maurice Dubourg, maire d'Allos
Jean-Pierre Casson, agriculteur à Arvens, Maurin
Laurent Bujgel, association Montagne vive

La montagne face au changement climatique : comment agir ?

M. ELI LEBEL (Directeur de la région de la montagne)

Indique que le sujet est complexe et qu'il n'y a pas de solution miracle.

Il met en avant les enjeux de la montagne et les défis à relever.

Il évoque les enjeux de la montagne et les défis à relever.

Il évoque les enjeux de la montagne et les défis à relever.

- Favoriser les initiatives innovantes...
- Mettre en œuvre les actions de développement durable...
- Favoriser les initiatives innovantes...
- Mettre en œuvre les actions de développement durable...



Le développement durable, pour une montagne vivante et préservée



Restitution des débats de la table ronde

Animation : Claude Faber, Journaliste

Participants à la table ronde :

André Bachoc, directeur régional de l'Environnement Midi-Pyrénées

Cristina Garcez, architecte et urbaniste de l'Etat au Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement durables

Christian Jouve, commissaire du massif Pyrénées,

· Michel Pelieu, Président de la station de Peyragudes

· Maurice Dubarry, maire d'Aulon

· Jean-Pierre Cazaux, agriculteur à Arrens-Marsous

· Laurent Burget, association Mountain-riders

La montagne face au changement climatique : comment réagir ? Comment vont faire les stations de ski ?

M. PELIEU (Directeur de la Station de ski de Peyragude)

indique que le sujet est complexe et qu'il est difficile d'avoir des certitudes. Il n'y a pas de solutions miracles.

Il met en avant les difficultés liées notamment à la concurrence entre les moyennes stations et les plus grands domaines. Quelles évolutions faut-il envisager pour pérenniser les stations ?

M. Pelieu indique qu'il est indispensable de s'adapter : Modelage des pistes par des professionnels, neige de culture (ce qui a permis de mener à terme la saison dernière sur la station de Peyragudes). Néanmoins, la question de la neige de culture et de son optimisation nécessite une réflexion particulière.

Il convient également d'aborder au travers de l'exemple de la station de Peyragudes (certifiée ISO 1400 en mars 2007) la question des enjeux :

- économiques (économiser taxes, redevances...),
- stratégiques (améliorer la sensibilisation des personnels et la communication auprès des habitants permanents et/ou occasionnels),
- environnementaux (maîtriser les impacts, importance du tri des déchets, quid des produits dangereux...),
- politiques (aspect réglementaire, dynamique de DD).

Le journaliste : Ne faut-il pas diversifier l'activité « neige » ?

M. PELIEU :

Il est difficile aujourd'hui de penser la montagne en hiver sans neige. Actuellement il n'y a pas d'autre alternative économique réelle comparable.

Quand les skieurs investissent 1 € sur les remontées mécaniques, ils investissent 5 € sur l'économie locale (commerces, hébergement, restauration...)

Toutefois, des investissements sont réalisés afin de diversifier les activités. Ex : découverte du patrimoine, Balnéa (130 000 entrées par an), salle de spectacle, mais le ski est un produit d'appel majeur qu'il faut optimiser (billetterie sur internet) et rendre le plus confortable possible et attractif.

Le cas de la station de Val Louron est cité avec l'idée de créer une complémentarité de stations (Peyragudes / Val Louron) à l'échelle de la vallée. Val Louron serait la station de l'apprentissage et des activités familiales (confortement bas de pistes...); celle de Peyragudes serait la station du ski d'altitude et sportif. Les deux stations étant reliées par un système de navettes.

En dernier lieu, M. Pélieu souhaite préciser que les 400 000 m³ de neige de culture fabriqués durant la saison dernière sur la station de Peyragudes ont nécessité 200 000 m³ d'eau, soit 11 heures du débit de la Neste, c'est-à-dire environ 0,0001% du volume annuel de la Neste du Louron. Cela a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 8 000 000 € sur la station et environ 40 000 000 € répercutés sur l'économie locale.

Le devenir des stations de ski ?

M. JOUVE (Commissaire du massif pyrénéen) :

En tant que commissaire de massif : la problématique du tourisme est importante.

L'Europe a pris des mesures concernant la neige de culture (diminution voire suppression des accompagnements financiers) et l'Etat français a lancé une réflexion sur le sujet.

Par conséquent, il convient d'engager une réflexion sur le massif destinée à repenser la vocation des différents sites touristiques.

L'objectif du Commissariat est de trouver un équilibre afin de maintenir l'attractivité du territoire et la dynamique de compétitivité. Le Développement Durable ne se conçoit pas comme une sanctuarisation des sites, mais nécessite de trouver des complémentarités de territoires pertinentes. (exemple des Vosges : sur les 10 stations existantes aujourd'hui, 5 seront dédiées au ski et 5 à une autre activité au regard d'une décision prise collectivement entre les acteurs locaux).

Le recours à la neige de culture doit être lié à une gestion raisonnée et il convient d'investir intelligemment.

Une diversification indispensable des activités est à envisager en dehors de la question hivernale (pas d'alternative mais une complémentarité donc des choix financiers à faire).

Important aussi : la gestion de la communication avec les élus locaux - avoir une charte de bonne conduite (notamment pour la maîtrise du foncier). Il est important de penser aux touristes, mais également aux habitants permanents, aux saisonniers...

M. Jouve indique qu'il y a aujourd'hui énormément de contentieux relatifs aux UTN : c'est un indicateur du manque de concertation entre acteurs et habitants du territoire et un manque d'objectifs partagés.

M. BACHOC (Directeur Régional de l'Environnement) :

Il s'agit d'un défi difficile dont on ne connaît pas l'échéance. Néanmoins, il y a urgence à agir.

Il faut revoir les façons de travailler et les coordinations entre les services de l'Etat : nouvelles méthodes.

On ne peut pas compter sur la technologie pour sortir du contexte actuel : la neige de culture n'est pas une solution miracle pérenne ; on doit penser diversification et/ou reconversion (ex : cas de la station de Val Louron).

Il faut aussi gérer une période de transition, avoir le temps d'évoluer.

Plusieurs critères à prendre en compte : le critère d'altitude de la station est important, mais également sa configuration, sa situation géologique, les disponibilités des ressources... : en effet, la production de neige de culture n'est pas possible partout, l'eau devient rare (enjeu de fragilité des rivières et sensibilité des milieux aquatiques)

- ✕ **M. PELIEU** rappelle le caractère « naturel » de la neige de culture (éléments naturels mélangés à une température donnée, sans adjuvant), ainsi que la bonne intégration des retenues d'eau installées dans le respect de l'environnement.

M. DUBARRY (Maire d'AULON)

Souhaite élargir le débat aux communes extérieures au domaine skiable.

M. Dubarry indique en premier lieu que sa commune fait partie du SIVOM de St Lary.

Concernant la neige de culture, il précise que cela contribue à la course aux investissements et instaure une concurrence effrénée entre les stations qui ne participe pas toujours au développement durable.

Par ailleurs, il ne faut pas être trop pessimiste : il y a déjà eu des périodes sans neige, périodes difficiles mais qui n'ont pas remis en question le système actuel.

Le manque de neige dépasse le pouvoir politique local : échelle nationale, voire mondiale ; c'est un combat de longue haleine.

Il convient de noter que d'autres activités sont à ce jour menacées, notamment ***l'agro-pastoralisme*** qui ne semble plus être une priorité du massif pyrénéen. Cette activité originelle subsiste, mais vivote. Il faut donc faire émerger des idées de développement durable pour le pastoralisme.

Le journaliste : *Quel est le rôle des associations en général et de mountain-rider en particulier ?***Laurent BURGER** (association Mountain riders)

Association en partenariat avec N. Hulot. Les antennes locales sont à Bagnères et à Toulouse.

L'association travaille dans la concertation et la propositions d'alternatives. Création de partenariats avec les élus, les gestionnaires de stations de ski, les hébergeurs, les restaurateurs...

Rappel du rapport du GIEC: la neige va se raréfier et c'est irréversible.

- ✕ De plus, le rapport de l'OCDE indique qu'à terme 70 % des stations sont amenées à disparaître. Certes, la montagne est une victime du changement climatique, mais elle est aussi

actrice. Il est indispensable d'établir une vision à long terme, notamment sur les énergies renouvelables (canon à neige = électricité ; bus = pétrole)

Quelques actions à mener :

- sur le terrain : communication et exposition dans les écoles (exposition éco-riders attitude), pour les touristes en station de ski..., sensibilisation du grand public ;
- un guide de l'éco-événement ;
- un guide vert des stations de montagnes (permet de choisir une station sur des critères environnementaux) ;
- inciter les élus et les professionnels à s'investir : tenter de fédérer autour d'engagements concrets ;
- sur les 100 plus grandes stations de ski du territoire français, 25 vont signer la charte.

Question de la salle : M. Robert Marquié (Maire de Sarrancolin)

Quelle est la place des communes de fond de vallées dans un bassin économique stimulé par des stations de ski ? Quelles ressources utiliser ?

Solution ? *la filière bois* par exemple, mais difficile à financer car les aides financières sont en forte diminution et il est ardu d'œuvrer pour développer de nouvelles filières.

M. JOUVE :

La filière bois pose un vrai problème car il y a peu de débouchés crédibles pour le bois aujourd'hui.

Difficulté de l'utilisation du bois dans la construction : Problème d'articulation entre les objectifs de l'éco-construction, les contraintes architecturales et urbanistiques.

Autre difficulté concernant la formation : La filière du bois n'est plus attractive. Par conséquent, il est indispensable d'élaborer un schéma comprenant les besoins de formation et permettant la reprise de l'activité bois par les jeunes des villages et non pas par des jeunes de l'extérieur (ex ARRAS).

Il est indispensable de générer des emplois et d'avoir des ambitions pour le massif pyrénéen. Néanmoins, le problème du foncier nécessaire à l'installation des jeunes, demeure entier et constitue un obstacle important, ainsi que le coût de l'énergie.

M. BACHOC

Importance de traiter les filières ovines, les filières bois...

Il faut aussi attirer la population sur la qualité environnementale de leur commune

Risque de voir des stations devenir des friches.

Le journaliste : *Le pastoralisme a-t-il sa place au milieu des enjeux du développement durable et touristiques ?*

M. CAZAUX (agriculteur)

☞ L'agriculture fait partie de la chaîne économique et du tourisme : transhumance, fabrication du fromage...

Sur 12 000 ha, 5 000 ha utilisables pour l'agriculture (estives), pour 75 agriculteurs seulement.

Il manque les outils techniques pour définir et rentabiliser ces estives. En effet, il est nécessaire de connaître les réserves fourragères afin de définir des chargements optimisés. Les investissements publics sont indispensables : cabanes pastorales, passages canadiens, chemins d'accès, etc.....

Aspect financier : il y a des difficultés pour financer les cabanes pastorales, notamment celles où on peut produire le fromage...

Conséquences de la difficulté de valorisation des estives : une mauvaise gestion du territoire.

M. DUBARRY

Rappelle l'exode rural engagé dans les années 1975. Il n'est pas éleveur mais s'intéresse à l'avenir de sa commune dans laquelle il n'y a pas d'enfants depuis 1974. Aujourd'hui il n'y a qu'un seul exploitant natif du village.

Il faut donc faire venir des gens d'ailleurs mais personne n'a repris les exploitations agricoles.

Les actions menées sur le village : Aide aux agriculteurs : 2400 m² de bâtiments publics financés par l'impôt et les aides publiques, ont permis l'installation de 3 nouveaux agriculteurs exerçant dans les domaines du fromage, de la laine et du lait.

Le problème reste celui de la maîtrise du foncier.

Mme GARCEZ (architecte et urbaniste de l'Etat)

Indique qu'une réflexion nationale sur le développement des territoires est en cours. Cette dernière, qui a déjà avancé sur le littoral, aujourd'hui aborde la question de la montagne.

Le Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durables a ainsi mis en place un atelier national « montagne », piloté par la Direction Générale de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Construction, lequel associe en particulier les Directions Départementales de l'Équipement des départements de montagne.

Cet atelier a pour objectif de faire le point sur les politiques d'urbanisme, de renforcer, clarifier et qualifier la présence de l'Etat dans les champs de l'urbanisme et de l'ingénierie d'appui territorial, de repérer les démarches pertinentes sur le territoire et les partenariats.

Afin de concrétiser les travaux de cet atelier, le ministère a lancé un appel à projet auprès des Directions Départementales de l'Équipement. Le site de la Haute-Vallée des Gaves (cantons de Luz, Argèles et Aucun) a été retenu et servira d'expérimentation pour les questions relatives à la mise en cohérence des projets et de l'urbanisme sur des territoires soumis à une pression touristique et urbanistique forte.

Il convient d'aborder la question *de l'aménagement du territoire* par la constitution de scénarios, de projets.

Comment agir ? : Nécessité de travailler sur les spécificités du territoire, d'aborder l'aménagement au travers des projets et de les confronter aux enjeux du développement durable dont les questions les plus prégnantes sont : la crise foncière, la préservation des paysages, le maintien des équilibres environnementaux et sociaux, ...

M. DUBARRY

Quels sont les outils mis à notre disposition en matière de développement ?

Réponse apportée par la commune lorsqu'elle s'est engagée dans une démarche de revitalisation : Les documents d'urbanisme et notamment le Plan Local d'Urbanisme et les outils de financements des équipements publics.

γ Il faut également le pouvoir politique au sein du conseil municipal et une volonté communale forte afin de concilier un développement entre tradition et modernité.

L'objectif du projet communal :

- Maîtriser le foncier (ce qui nécessite un courage politique effréné) ;
- Éviter l'urbanisme subi ;
- Mettre en place un accompagnement social (brassage des populations nécessaire).

Développement durable de la montagne
Journée de sensibilisation des élus du 23/11/2007
CONCLUSION DE LA JOURNEE
Par le directeur départemental de l'Équipement – Jean-François Gauche

M. le Préfet m'a demandé de conclure cette journée : je le ferai tout d'abord en vous disant toute ma satisfaction cet après-midi et en remerciant tous ceux qui ont permis d'organiser cette manifestation.

Ma satisfaction c'est bien sûr la qualité des débats, même si tous les sujets n'ont pu être traités en raison de l'intérêt de chacun. C'est aussi le constat d'une prise de conscience par tous des bouleversements en cours.

Cette journée a permis d'échanger, un peu dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement, c'est-à-dire librement et de façon très ouverte, des sujets stratégiques relatifs au développement durable de la montagne.

Les enjeux sont clairement identifiés et nécessitent de nous mobiliser fortement et collectivement :

- nécessité de s'adapter au changement climatique, en particulier pour les projets d'investissement économiques et touristiques (afin de limiter les impacts énergétiques et les émissions carbone)
- en limiter les effets au travers d'une politique affirmée d'économie d'énergie (dans la construction, l'habitat et les transports) et si possible de production d'énergies renouvelables (la filière bois mérite d'être à ce sujet ré-investie)
- protéger la bio-diversité qui représente une richesse patrimoniale exceptionnelle et envers laquelle nous avons un devoir international
- réduire les consommations d'espace, l'artificialisation des terres, la destruction des paysages ; repenser les espaces pour les rendre plus agréables et plus économes en énergie
- bâtir une stratégie foncière afin de gérer la crise actuelle, vis à vis du logement des habitants et des actifs, des agriculteurs, mais aussi pour les saisonniers et les personnes en difficultés
- préserver notre patrimoine architectural qui participe à la mise en valeur de ce territoire mais aussi nos paysages grandioses, emblématiques des Pyrénées
- conserver une agriculture dynamique et active, qui est la meilleure garantie de la préservation des paysages et de la flore
- développer l'emploi local, voire l'emploi solidaire, visant à effacer les effets de la saisonnalité
- associer largement la population et les acteurs économiques et sociaux dans le cadre d'une gouvernance active, dynamique, soucieuse des équilibres et de l'équité
- ...

Nous n'avons pas pu traiter à fonds tous les sujets ; je pense à l'eau et l'assainissement, les déchets, la prévention des risques... ; ce sont des thèmes importants que nous ne pourrions de toute façon pas oublier.

Le rôle de l'État, pour relever ces défis, sera de vous accompagner au mieux, tout en restant le garant des principes du développement durable et de la protection de l'environnement. Un équilibre difficile à trouver, qui nécessite un travail approfondi de concertation et de débats en amont des projets. Il n'est pas question de s'opposer de manière doctrinale en fonction des impacts pressentis à telle ou telle opération. Il s'agit plutôt de comprendre les objectifs

poursuivis, les contraintes existantes, les enjeux, pour aider à rechercher les solutions les mieux à même d'y répondre sans engager la ressource disponible pour les générations futures.

La meilleure façon de protéger des sites, n'est certainement pas de les mettre sous cloche. Il n'est pas question d'opposer protection et développement local : la protection a un coût qu'une politique de développement peut permettre de financer.

Cette journée permettra peut-être d'engager au sein de vos structures de nouveaux projets ou de nouvelles démarches de développement durable : que ce soient des projets de planification, de constructions, d'agenda 21, de gestion de l'espace rural, de développement touristique etc... Les services de l'Etat, regroupés au sein des missions inter service peuvent vous accompagner dans ces projets et vous aider à réunir les conditions techniques, juridiques et financières pour en assurer la réussite.

Nous envisageons de rencontrer de temps en temps les élus sur ces sujets sensibles du développement durable et je vous fais part dès à présent d'une journée que nous programmerons au mois de septembre 2008 sur les paysages. Nous sommes en effet engagés au niveau européen sur leur protection (convention de Florence) et le département des Hautes-Pyrénées nous semble sur ce sujet particulièrement concerné. D'ici là, Mr Pélieu, nous travaillerons sur la question des maisons en bois qui est un sujet sur lequel nous voulons progresser.

Je veux en venir aux remerciements : d'abord :

- M. Pélieu, vice-président du conseil général, maire de Loudenvielle, qui nous a accueilli dans des conditions exceptionnelles ;
- Le directeur régional de l'environnement, M. Bachoc, qui a permis la réalisation de cette rencontre ;
- Le commissaire de massif, M. Jouve, qui nous a soutenu pour monter l'opération et l'a enrichie ;
- Le conseil général qui nous a encouragé et qui a été très présent aujourd'hui ;
- Les représentants du MEDAD qui sont venus de Paris (Christina Garez et Philippe Senna) ;
- Les intervenants de ce matin qui nous ont fait part de leur expérience ;
- Les quatre missions inter services de l'Etat ;
- Mes collaborateurs pour l'organisation : je vais citer Bruno Rough, chef du service territorial sud montagne de la DDE qui est à l'origine de l'idée et qui en a été le maître d'œuvre ; l'occasion m'est ainsi donnée de redire aux maires qu'ils ont avec lui un interlocuteur en ligne directe, au coté des 2 sous-préfets, avec la mission inter service de l'aménagement pour les questions relatives à la montagne ;
- Merci, finalement à notre animateur de la journée, Claude Faber, journaliste à Toulouse, ainsi qu'à Tensia Peyrou et Armelle Arné qui ont tout fait pour que cette journée se passe bien.

Pour finir et en guise de conclusion à cette journée je souhaiterais citer l'article 6 de la charte de l'environnement qui a été affichée dans la salle à côté, à savoir :

« Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. »

Merci encore à tous et bon retour...